

MAGAZINE

L'artiste Delphine Gigoux-Martin va habiller le barrage de Saint-Étienne-Cantalès d'une œuvre monumentale, visible de jour comme de nuit, s'inspirant d'une constellation d'étoiles.

Le premier barrage céleste

Encore un tout petit peu de patience. Le barrage de Saint-Étienne-Cantalès, au sud d'Aurillac, va se mouvoir d'ici l'été prochain en œuvre artistique. Une idée qui revient à Michel Cabanes, vice-président de la communauté de communes de Châtaigneraie, qui a su convaincre le président Michel Teyssedou et tous ses collègues élus communaux, mais aussi EDF, du bien-fondé de cette opération qui vise à rendre le territoire attractif, en proposant de l'inédit⁽¹⁾. Sur 25 artistes intéressés par la création d'une œuvre monumentale (environ 70 x 50 mètres !), quatre ont été sélectionnés et in fine, la proposition de Delphine Gigoux-Martin retenue. Le 27 novembre, l'artiste est venue sur le territoire présenter son projet.

De l'invisible au scintillant

"Quand on arrive par la route, le barrage se dresse avec une forme de coquillage. Plus près, c'est comme s'il soutenait le paysage, celui de l'eau qui scintille. Il est à la fois lieu de loisirs le jour et producteur de l'énergie dont on a besoin pour s'éclairer la nuit. Il est très présent et pourtant presque invisible." Alors, l'artiste décide de lui rendre justice et de lui donner de l'éclat. Elle reprend un à un les éléments édictés et va couvrir la voûte de près de 300 étoiles de mer petites ou grandes (clin d'œil au coquillage), recouvertes d'émail platine (pour le scintillement) et, après le coucher du soleil, celles en émail photoluminescent prendront le relais (pour l'évocation de la nuit). Voilà pourquoi l'œuvre est baptisée Aster, du nom d'une fleur en forme d'étoile.

Ce ne sont toutefois pas les seules références de Delphine Gigoux-Martin qui s'est aussi penchée sur l'histoire de la construction de cet édifice. "Regarder le ciel, c'est

ASTER

Michel Prosic, Drac

Le directeur régional des affaires culturelles n'est pas en terres inconnues dans le Cantal, puisqu'il a été secrétaire général de préfecture, sous-préfet d'arrondissement d'Aurillac, d'août 2016 à septembre 2018.

regarder le passé, puisque la lumière qui nous parvient des étoiles fait partie du passé. Alors, je me suis intéressée à ces bâtisseurs, pendant la Seconde guerre



Delphine Gigoux-Martin a présenté son projet artistique autour d'une maquette et d'un livre d'illustrations.

mondiale, réfugiés espagnols ou ingénieurs dans des réseaux de la Résistance, en me demandant à quoi pouvait ressembler le ciel lors de la mise en service du barrage à la fin du conflit, le 8 mai 1945. Si ici le ciel ressemblait peu ou prou à celui d'aujourd'hui, qu'en était-il de l'autre côté de l'hémisphère, au Cap de Bonne-Espérance, le bien nommé après cette période trouble ? C'est cette vue de constellation qui inspire l'artiste pour le positionnement de ces étoiles sur le barrage. "Parfois on

peut deviner des dessins tracés par l'œil qui forment un monde imaginaire, un bestiaire céleste qui va s'animer une fois la nuit tombée."

Un bestiaire animé

"Parfois on peut deviner des dessins tracés par l'œil qui forment un monde imaginaire, un bestiaire céleste qui va s'animer une fois la nuit tombée." Deux puissants vidéo-projecteurs seront installés pour diffuser des images fantomatiques de cerfs, de colombes ou de loups venus comme pour s'abreu-

ver et qui, d'un jour sur l'autre, ne seront pas forcément les mêmes ! Un projet pour lequel la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) a rendu un avis favorable, ouvrant les portes du principe de "commande publique" (voir en encadré), un dispositif semblable à celui qui a prévalu pour l'œuvre de Camille Henrot installée en 2016 à Pailherols qui rend, elle, hommage aux buronniers.

RENAUD SAINT-ANDRÉ

(1) 300 000 curieux sont espérés la première année.

DIMENSION NATIONALE D'UNE COMMANDE PUBLIQUE

La commission nationale - composée d'experts, de galeristes, d'élus, d'artistes, etc. - a examiné le projet cantalien parmi bien d'autres ayant souvent pour cadre des métropoles. Le jury unanime s'est dit touché par l'histoire telle que présentée. Michel Prosic (Drac) précise aux élus du territoire qu'abriter une œuvre suite à une commande publique confère à celle-ci "une dimension nationale". Ce sont en effet des fonds directement issus

du ministère de la Culture qui financent majoritairement cette création. Ce sont déjà 150 000 euros qui sont promis sur les 250 000 € estimés et le projet reçoit la bénédiction de l'exploitant du barrage, EDF. La com com de Châtaigneraie, commanditaire, cherche encore d'autres sources de financement et se tourne notamment vers le Département, représenté le jour de la présentation par l'artiste, par Michel Cabanes et Dominique Beaudrey.

CONTRAT TERRITORIAL

Éducation artistique et culturelle en Châtaigneraie



Le président de la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne a profité de la visite du directeur régional des Affaires culturelles pour signer avec lui et la représentante de l'Éducation nationale une "convention territoriale pour le développement de l'éducation artistique et culturelle, pluriannuelle". Il s'agit de mettre en commun les moyens d'offrir aux plus jeunes, durant le temps scolaire mais aussi périscolaire ou de loisirs, la possibilité d'aller à la rencontre

d'artistes plastiques, d'auteurs ou de musiciens (trop souvent, les enfants imaginent qu'un artiste, c'est forcément quelqu'un qui a vécu il y a très longtemps) ; de découvrir un patrimoine de proximité (paysage, bâti, métiers) y compris immatériel (contes, chants, danses, parlé occitan...) ; de pratiquer eux-mêmes des disciplines artistiques (théâtre, cirque, chorale et autres).

Connaître son environnement proche

Une fois installée sur le barrage de Saint-Étienne-Cantalès, l'œuvre monumentale de Delphine Gigoux-Martin fera partie des programmes de visites proposées aux jeunes, au même titre, par exemple, que le château de Naucaze à Saint-Julien-de-Toursac. Les sorties sur le terrain seront construites, chaque fois que possible, en partenariat avec des acteurs du tourisme, de l'économie et d'autres partenaires associatifs ou institutionnels, reconnus spécialistes de certaines disciplines.